

Image not found or type unknown



Homicide involontaire - dommages et interes

Par **houlala**, le **27/03/2010** à **21:53**

Bonjour,
Le frère de ma meilleur amie s'est fait tuer par une voiture il roulait à moto. Quel montant de dommages et interets peut prétendre ses parents?? même si cela ne ramènera pas leur fils cela les aidera à se reconstruire loin de la france.
Merci par avance de votre réponse.